



PV 372 DU JEUDI 25 JANVIER 2018

## COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05  
sportive@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 22 janvier 2018

**Président** : Bernard COURRIER.

**Membres** : Alain BARBIER, Gilbert BENOIT, Gilbert BOUTEYRE, Jean-Michel GAY, Jean-Pierre HABARY, Marcel LAFFIN, Sébastien Martin, Maurice MOURROZ, Jean-Claude QUIOT, René TOREND, Marcel WITTMANN.

**Contacts téléphoniques** : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

### ➡ **MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS**

Depuis octobre 2016, les demandes de modifications de match s'effectuent par **FOOTCLUBS** entre les clubs et sont ensuite homologuées par la Commission Sportive et des Compétitions.

**Attention**, seules les demandes de modifications de match effectuées par **FOOTCLUBS** sont prises en compte.

Zone rouge : à compter du lundi 22 janvier 2018 à 16 h nous entrons dans la zone rouge pour les rencontres des 26, 27 et 28 janvier 2018. Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre.

Zone orange : nous entrons dans la zone orange à compter du lundi 22 janvier 2018 à 16 h jusqu'au lundi 29 janvier 2018 à 16 h pour toutes les rencontres prévues les 02, 03 et 04 février 2018. Vous pouvez modifier la date et l'heure à condition d'avoir l'accord de votre adversaire.

Zone verte : vous êtes en zone verte pour les rencontres prévues les 09, 10 et 11 février 2018.

### ➡ **ATTESTATIONS D'ECLAIRAGE DES TERRAINS**

Suite à une réunion initiée par Arsène Meyer président délégué du DLR en présence de Joseph Inzirillo président de la commission des règlements, Bernard Courrier président de la commission sportive et Alain Barbier vice-président de la commission sportive, il a été précisé et confirmé que selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne.

D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage.

#### **Eclairages homologués :**

AS MANISSIEUX (527399) : stade de Manissieux 30 rue de Savoie 69800 St-Priest

FC GERLAND (533109) : stade des Channées 70 rue Félix Brun 69007 Lyon.

### ➡ **PROGRAMMATION DE MATCH**

Séniors – D4 - ple F – FCP ARBRESLE 2 – POUILLY-POMMIER le 04/02/18 à 13h00.

### ➡ **FORFAIT GENERAL**

U17 – D4 - ple H – niv 2 : FC PAYS VIENNOIS forfait général.

Futsal - D2 : CHASSIEU FUTSAL CLUB forfait général.



PV 372 DU JEUDI 25 JANVIER 2018

## FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Nous rappelons à tous les clubs que, conformément à l'article 22 des règlements sportifs du DLR, **dans tous les cas** la feuille de match (et son annexe éventuelle) doit être adressée au District par le club visité. **Ceci reste valable lorsqu'une des deux équipes est forfait.**

### - Feuilles de matchs manquantes :

FUTSAL D 3 Ple A 53329.1 du 8/01/2018 – Vaugneray – Mornant  
FUTSAL D 3 Ple B 53396.1 du 06/01/2018 – AC Oullins – Amateur Futsal Lyon  
FUTSAL D 4 Ple C 55128.2 du 07/01/2018 – Vaulx en Velin – GFC Lyon  
COUPE DU RHONE SENIORS 58528.1 du 7/01/2018 St Martin en Haut – Belleville ST/J Ardière

### - Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

Néant

### - 1er rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 116 de l'annuaire:

Coupe du Rhone Vétérans 58380.1 15/12/17 – Asul - Fcl  
Coupe du Rhone U19 58395.1 du 16/12/17 – Irigny – Club du Garon  
Coupe du Rhone U17 58419.1 du 17/12/17 – Corbas - Minguettes

### - 2ème rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des

Néant

- En vertu de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et -1 point plus 170 Euros d'amende si les feuilles de matches ou copies ne sont pas parvenues au District le 29 JANVIER 2018 à 14 h.

### sont concernées les équipes recevantes ci-dessous

Séniors D5 Ple D – 51452.1 Du 10/12/17 – Asul – St Romain Gal  
Vétérans Ple B – 56208.1 du 8/12/17 – Fc Gerland – Feyzin  
U 17 D4 Ple B Niveau 1 -57789.1 du 10/12/17 – Fc Gerland – E S S P  
U15 D4 Ple B Niveau 1 -58011.1 du 09/12/17 – Fc Gerland – Lyon Croix Rousse Foot  
Futsal D4 Ple A 55153.2 du 10/12/17 – Futsal Lions Loisirs – Beaujolais Azergues

## HOMOLOGATIONS DE TOURNOIS

549420 F.C. GRIGNY – U11 le 28/01/18  
580984 SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013 – U11 le 27/01/18 U13 le 28/01/18  
530367 C.S. VAULXOIS – U11 le 27/01/18  
563771 SUD AZERGUES FOOT – U7 le 27/01/18  
582234 ASSOCIATION CHANDIEU-HEYRIEUX – U10 U11 le 28/01/18